

Analyse d'une crise

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1094

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Analyse d'une crise

Le regard d'un sociologue français sur dix ans de vie politique lausannoise met en lumière des modes de fonctionnement qui ne sont pas forcément perçus par ceux qui les vivent de l'intérieur.

(jg) Olivier Borraz est un jeune sociologue français qui prépare une thèse comparative sur le système politico-administratif des communes suisses et françaises. Il a mené voici deux ans une enquête de trois mois à Lausanne et il vient de publier les résultats de ses analyses dans un article intitulé *Intégration et régulation: la crise politique à Lausanne*. Il s'agit d'une analyse de la situation locale depuis les élections de 1973, qui ont vu la première percée écologiste, jusqu'en 1989, date de la victoire de la coalition rose/rouge/verte. Le mot *crise* intrigue, mais pour l'auteur il s'applique parfaitement à une période de six ans, allant de 1983 à 1989, où la Municipalité a affronté six référendums, tous perdus par les autorités à une exception près (l'aménagement des Terreaux). De plus, cinq d'entre eux portaient sur des problèmes d'urbanisme au centre de la ville, le sixième étant consacré à l'organisation des Jeux olympiques.

Le socle théorique des analyses d'Olivier Borraz est la notion de «démocratie consociationnelle». Ce terme épouvantable décrit un ensemble politique dont

l'intégration se fait à travers la multiplicité de groupes de tous ordres, liés entre eux par des réseaux de relations sociales et participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions. A Lausanne, ces réseaux sont traditionnellement liés au parti radical. Dans les années cinquante et soixante, la poussée démographique, l'exode rural, l'immigration, la montée des nouvelles classes moyennes modifient les attentes de la population et annoncent la crise à venir. Les élections de 1973 avec la poussée de l'Action nationale qui obtient neuf sièges et du Mouvement populaire pour l'environnement, ancêtre du GPE, qui en obtient cinq en sont le premier signe.

L'arbitrage du GPE

Quatre ans plus tard, le GPE se retrouve en position d'arbitre. Afin de maintenir les équilibres traditionnels, les radicaux nouent une alliance de fait avec les socialistes. Les libéraux sont un peu marginalisés et les démocrates-chrétiens, rejetés, perdent leur siège à la Municipalité. Du coup, ils lancent une initiative, acceptée par le peuple, demandant l'élection directe de l'exécutif communal par les citoyens. Pour l'auteur, cette réforme casse le lien entre l'exécutif et le législatif, diminue l'importance du syndic et force chaque municipal à se démarquer de ses collègues pour construire son image dans l'opinion. Fin du premier acte.

La crise politique proprement dite s'étend sur les années huitante; elle est marquée par cette interminable série de référendums. Les coalitions d'intérêts qui se mobilisent alors sont d'ailleurs fort variables et ne se retrouvent pas identiques d'un référendum à l'autre. Mais cette crise témoigne de l'échec des autorités à maintenir le consensus traditionnel et surtout de la difficulté de plus en plus grande de la nébuleuse liée au parti radical à rallier les citoyens autour des projets municipaux. Cette période est marquée par trois traits dominants:

– Les projets sont à prendre ou à laisser. La Municipalité refuse de revoir sa co-

pie pour tenir compte des oppositions. Ce refus se double d'une intervention forte des services administratifs dans les campagnes pour les votations où ils doublent littéralement les élus.

– Les positions des socialistes sont très fluctuantes, mais le durcissement dans l'opposition aux projets s'accroît avec la montée en puissance électorale du parti.

– La Municipalité se divise et se morcelle, non seulement entre les représentants des différents partis, mais parfois entre membres de la même formation. Chacun se replie sur son dicastère et cherche à renforcer son image dans l'opinion.

L'événement emblématique de cette période est la rupture de la collégialité par les trois municipaux socialistes avant la votation sur la plateforme du Flon: l'auteur présente cette action comme un acte de défiance envers le parti radical et comme une volonté de changer les règles du jeu politique local.

Le rôle de l'administration

L'apport le plus novateur d'Olivier Borraz se situe dans son analyse du rôle considérable de l'administration. Il s'interroge sur les raisons qui poussent une Municipalité à défendre un projet jusqu'au bout dans une logique quasiment suicidaire. Avant la mise à l'enquête, la procédure d'élaboration est très fermée. Un nombre limité d'acteurs y participent et l'administration conduit le jeu. Elle effectue l'agrégation des intérêts, négocie avec les acteurs concernés et élabore les compromis nécessaires. Lorsque le projet est prêt, il semble impossible de le retoucher sans le remettre totalement en cause. Pour citer Olivier Borraz: «C'est moins le sentiment d'avoir abouti à un bon projet que celui d'avoir réussi à trouver un équilibre et une philosophie d'ensemble qui provoque chez les fonctionnaires concernés ce refus de revoir leur projet, refus qui va jusqu'à une participation active dans la campagne du référendum».

A la mise à l'enquête, tout est joué, il est trop tard. C'est donc la méthode de travail de la Municipalité et de l'administration qui est en cause. Au fond, l'impression dominante est celle d'une Municipalité qui n'embrasse pas vraiment sur son administration, celle-ci étant la vraie maîtresse du jeu.

Les deux acteurs politiques qui ont joué le plus grand rôle dans cette crise sont le GPE et le PS. Pour l'auteur, toute l'attitude des écologistes modérés du GPE dans les années huitante peut

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

Eric Baier (eb)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Jeanlouis Cornuz

Forum: Laurent Rebeaud

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

L'INVITÉ DE DP

Que votre oui soit oui

Laurent Rebeaud

Conseiller national écologiste

Des esprits subtils s'apprentent à refuser l'EEE tout en se déclarant favorables à une adhésion de la Suisse à la Communauté. Ils diront non le 6 décembre, en se réservant de dire oui... quand ?

Cette attitude se justifie par la crainte de voir la Suisse s'installer durablement dans le rapport inégal et dépendant qu'institue l'EEE. Nous perdrons en effet une partie substantielle de notre autonomie formelle, puisque le traité sur l'EEE nous contraint pratiquement à reprendre sans discuter les futures modifications du droit communautaire dit pertinent. Cette perspective ne semble pas inquiéter l'Union suisse des paysans, ou certains radicaux comme le Neuchâtelois Claude Frey: ils sont d'accord avec l'EEE pour que l'économie suisse puisse profiter du Grand Marché dès 1993, mais refusent la perspective de l'union politique.

s'interpréter comme la volonté d'acquiescer un statut de partenaire à part entière dans le jeu politique lausannois, d'être reconnu, pris au sérieux et intégré au système politico-administratif. Le parti socialiste a eu comme stratégie implicite la conquête d'un nouvel électoralat de classes moyennes ne se reconnaissant plus dans le système mis en place par les radicaux.

Le modèle «consociationnel» qui fonctionnait selon les règles des radicaux s'est retrouvé en crise et un nouvel équilibre est en gestation. Celui-ci a-t-il été trouvé ? Les analyses d'Olivier Borraz s'arrêtent en 1989, à l'apparition d'une nouvelle majorité municipale rose/verte. Si nous comprenons l'auteur, un nouvel équilibre ne signifie pas que les conflits disparaissent, mais que leur mode de résolution est admis par tous les partenaires. Le poids caché de l'administration est-il aussi grand que dans les années quatre-vingt ? Olivier Borraz devrait revenir un mois à Lausanne pour nous le dire. ■

Olivier Borraz, «Intégration et régulation : la crise politique à Lausanne», *Sociologie du travail* n° 1/92.

En réalité, l'EEE n'est pas appelé à durer. Justement à cause de son déséquilibre institutionnel intrinsèque. C'est ce qui a poussé le Conseil fédéral à déposer sa demande d'adhésion à la Communauté, à la suite de l'Autriche et de la Suède. Il deviendra vite insupportable aux pays de l'AELE de collaborer aux politiques communautaires sans pouvoir participer à l'élaboration des lois qui les encadrent. De même, du côté des Douze, il deviendra rapidement pénible d'enrichir des partenaires non seulement actifs et dynamiques, mais de surcroît dispensés de toute responsabilité en matière de solidarité fiscale, de défense ou de politique étrangère. Que ce soit délibéré ou non, le déséquilibre même de l'EEE en fait une structure provisoire par nature. Si la Suisse y entre, elle sera amenée assez tôt à en sortir, soit pour emprunter la voie solitaire, soit pour adhérer à part entière à la Communauté. En même temps, l'EEE est nécessaire pour permettre aux pays de l'AELE de se préparer à l'adhésion. Il donnera l'occasion aux Suisses, y compris Claude Frey et l'Union suisse des paysans, de se frotter à la réalité communautaire. Et de découvrir que le prétendu monstre bureaucratique de Bruxelles est en fait une ébauche plutôt fragile, dont le respect des directives est largement tributaire de la bonne volonté des pays membres.

Scénario Hong Kong

Il n'y a pas d'autre cadre disponible. Qu'elle entre dans l'EEE, et la Suisse gardera intactes ses chances de participer à la construction institutionnelle de la Communauté, pour y faire valoir son expérience de la démocratie directe et du fédéralisme. Qu'elle refuse d'y entrer, et elle risque de se trouver condamnée à un *Alleingang* dont les conséquences économiques sont incertaines, mais dont les conséquences morales seront à coup sûr douloureuses.

Car on connaît très bien les objectifs des partisans de l'*Alleingang*. Ils ne s'en cachent pas. C'est l'ouverture la plus large possible au marché mondial sous les auspices du GATT, la dérégulation intérieure, la création de «conditions-cadres» favorisant la compétitivité de la place industrielle et surtout financière suisse. Un tel projet suppose que la Suisse puisse offrir aux affairistes du reste du monde des conditions plus séduisantes que celles de

la Communauté, notamment: un secret bancaire plus hermétique, une administration moins tatillonne, des conditions fiscales plus avantageuses. C'est le scénario Hong Kong. S'il en va de leur portemonnaie, les Suisses avaleront comme autant de couleuvres les réductions de droits populaires et les amaigrissements de l'Etat que cela suppose. La prétendue liberté de l'*Alleingang* n'est qu'une soumission volontaire et cynique aux lois de l'économie de marché.

L'autre non: tentation populiste

Peut-on, dans ces conditions, mettre un «autre non» dans l'urne le 6 décembre ? Formellement, c'est impossible. Les non s'ajouteront aux non sans le moindre égard aux intentions intimes des votants. Politiquement, c'est irresponsable. Un refus de l'EEE sera généralement interprété, en Suisse et en Europe, comme la victoire de la méfiance, de l'égoïsme, du conservatisme obtus. Il constituera un désaveu cinglant de la politique du Conseil fédéral et de l'administration, qui ne retrouveront pas de sitôt la force et l'enthousiasme nécessaires aux négociations en vue de l'adhésion.

A Bruxelles, il suscitera des sentiments antisuisse durables qui pèseront également sur les négociations d'adhésion. Car la Suisse a été le partenaire le plus malcommode durant toutes les tractations pour l'EEE, réclamant âprement des exceptions et des délais supplémentaires; si, après cela, elle envoie bouler le tout, il ne faut pas s'attendre à la moindre bienveillance de la part de nos partenaires, aussi bien dans l'AELE que dans la CE.

Les propagandistes de l'«autre non» pourront alors crier qu'ils n'ont pas voulu cela, qu'ils veulent au contraire entrer tout de suite dans la Communauté pour construire une Europe solidaire, démocratique, fédéraliste, respectueuse de la nature et généreuse à l'égard du tiers monde. Ils pourront bien crier, mais ils ne seront pas mieux entendus qu'aujourd'hui. Avec quelles forces pourraient-ils d'ailleurs composer la majorité politique nécessaire à un tel exploit ? Poser la question, c'est y répondre. La majorité bourgeoise de ce pays, aujourd'hui divisée sur la question de l'EEE, se ressoudra pour organiser la satellisation, la dérégulation et l'égoïsme exacerbé qui sont les corollaires de l'*Alleingang*.

L'«autre non», décidément, ne peut relever que de la naïveté ou d'une ambiguë tentation populiste. Si nous voulons que la Suisse puisse adhérer à la Communauté, il faut déjà dire oui le 6 décembre. ■